

augmenter la teneur en eau du sol est plus économique que celle qui consiste à cultiver la terre sans interruption. Les débats ont également porté sur la prévention des pertes d'eau par évaporation et les relations sol-eau-plantes.

L'INDONESIE ACCEPTÉ LES GARANTIES

Le 19 juin dernier, l'Indonésie est devenue le 27ème pays à accepter de placer ses activités nucléaires sous le contrôle de l'Agence. Ce pays et les Etats-Unis ont signé avec l'Agence un accord transférant à celle-ci l'application du contrôle visant à prévenir le détournement à des fins militaires des produits et du matériel fournis en vertu de l'accord de coopération entre les deux pays.

Sur la photographie, prise au moment de la signature, on peut voir de gauche à droite, Mlle Laili Roesad, Ambassadeur d'Indonésie en Autriche et Représentant permanent auprès de l'Agence, M. Sigvard Eklund, Directeur général de l'Agence et M. Henry D. Smyth, Représentant des Etats-Unis auprès de l'Agence.



Mlle Roesad a déclaré que le Gouvernement indonésien donnait ainsi la preuve de la confiance entière qu'il a dans la manière dont l'Agence peut s'acquitter du rôle qui lui incombe dans le contrôle de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Elle s'est félicitée des progrès que son pays a accomplis dans ce domaine grâce à la coopération de l'Agence et à celle des Etats-Unis.

M. Smyth a fait allusion aux travaux qui ont lieu à Genève en vue de conclure un traité de non-dissémination des armes nucléaires et dans le cadre desquels le rôle de l'Agence en matière de contrôle a été évoqué. Tout développement des activités de l'Agence dans ce domaine contribue à faire de celle-ci une organisation importante qui pourrait se développer encore si elle était appelée à jouer un plus grand rôle.

M. Eklund a fait remarquer que, lorsque l'accord en question entrera en vigueur, des garanties de l'Agence seront appliquées dans tous les Etats Membres de l'Asie du Sud-Est qui exécutent des programmes importants dans le domaine nucléaire. Sur les 27 pays qui ont maintenant accepté des garanties, huit se trouvent en Asie. Par ailleurs, l'Indonésie est le 17ème Etat à conclure en coopération avec les Etats-Unis un accord de transfert de garanties, et le réacteur de recherche indonésien sera le 61ème réacteur placé sous les garanties de l'Agence. Cette initiative est extrêmement encourageante au moment où des efforts sont accomplis en vue d'adopter un accord visant à prévenir la dissémination des armes nucléaires, dans le cadre duquel l'Agence pourrait exercer des fonctions d'exécution.